

DÉCRYPTAGE

Bruxelles va enfin présenter le très inflammable accord avec le Mercosur

La Commission va publier mercredi les clauses supplémentaires ajoutées pour répondre aux préoccupations environnementales et économiques, de la France notamment. Le texte pourrait de nouveau coûter du capital politique à Ursula von der Leyen.



Le 6 décembre à Montevideo (Uruguay) : la présidente de la Commission Ursula von der Leyen conclut un accord commercial avec quatre pays du Mercosur, représentés de gauche à droite par le président argentin Javier Milei, l'uruguayen Luis Lacalle Pou, le brésilien Luiz Inacio Lula da Silva et le paraguayen Santiago Pena. (Photo Eitan ABRAMOVICH/AFP)

Par **Karl De Meyer**

Publié le 2 sept. 2025 à 17:55

Après neuf longs mois d'un suspense **mâtiné de tensions** avec Paris, parfois Varsovie et Rome, la Commission européenne va finalement présenter ce mercredi le texte de l'accord commercial de l'UE avec quatre pays latino-américains du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay).

Pour apaiser les craintes, notamment de la France, sur le sort de plusieurs filières sensibles (boeuf, volaille, sucre et éthanol), l'exécutif européen aura ajouté de nouvelles garanties par rapport au document agréé le **6 décembre à Montevideo**.

La Commission, dans une déclaration, s'engagera notamment à surveiller les volumes et les prix. Reste à voir si le libellé comblera les **attentes de la France**, qui insiste depuis des mois pour établir des conditions de production agricole équitables entre les deux rives de l'Atlantique.

A Paris, le ministère du Commerce extérieur disait mardi « vouloir juger sur pièce. La Commission connaît nos réserves. Si nous ne notons pas d'avancées, nous n'aurons pas de raisons de changer de position ». L'Italie et la Pologne ont partagé plusieurs des préoccupations françaises.

Stratégie de diversification

L'accord Mercosur sera scindé en deux volets pour éviter l'opposition des Parlements nationaux, dont celui de la France. Les aspects commerciaux devront seulement être validés par les Etats membres à la majorité qualifiée (c'est-à-dire 15 Etats représentant au moins 65 % de la population de l'Union européenne), et par le Parlement européen à la majorité simple. Depuis le retour à la Maison-Blanche de Donald Trump, qui a engagé une **brutale redéfinition de commerce mondial**, plusieurs Etats membres (Allemagne, Pays-Bas) militent pour une ratification rapide de l'accord.

Le texte, qui doit permettre à l'Union européenne d'exporter plus de voitures, de machines, de spiritueux, est vu par ses partisans comme un premier maillon symbolique de la stratégie de diversification commerciale dans laquelle les Vingt-Sept veulent s'engager pour compenser la relative fermeture du marché américain.

La conclusion de l'accord doit à leurs yeux envoyer au reste du monde l'image d'une Europe encore agile. Une nécessité encore plus urgente après l'acceptation par Bruxelles, cet été, d'une nouvelle **relation très asymétrique avec les Etats-Unis**.

Mais, comme le commerce est une matière hautement inflammable dans plusieurs Etats membres et au Parlement européen, il faut s'attendre à des remous. L'eurodéputé centriste Pascal Canfin a annoncé dès mardi qu'il accueillerait le texte avec très grande circonspection.

« En l'absence de transparence et de garanties claires concernant le texte de l'accord et ses conditions de négociation et d'adoption, nous prendrons dès demain [mercredi, NDLR] une initiative transpartisane avec plusieurs autres parlementaires européens pour saisir la Cour de justice de l'UE. »

Motion de défiance

Objectif : « Pouvoir suspendre l'adoption de cet accord en attendant de pouvoir évaluer sa conformité avec les traités européens, en particulier sur les mécanismes qui pourraient affaiblir durablement notre capacité à légiférer, et donc notre souveraineté ».

La Commission a en effet accepté d'introduire des mécanismes de rééquilibrage en faveur des pays latino-américains si les législations européennes (sur la déforestation par exemple) leur causent d'importants dommages économiques.

La gauche radicale a exprimé son hostilité : Manon Aubry indique aux « Echos » être en train de collecter des voix pour déposer une nouvelle motion de défiance contre Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, **après celle de juillet (qui avait été rejetée)**.

« Le point de départ de notre initiative est la politique commerciale de la Commission et notamment l'accord avec les Etats-Unis et l'accord Mercosur », affirme l'eurodéputée. Mais ce n'est pas tout : « Nous critiquons aussi la méthode de la présidente, sa façon de contourner les Parlements nationaux, son manque de transparence, et la façon dont les conservateurs font passer des textes avec les groupes d'extrême droite ».

La semaine prochaine, Ursula von der Leyen doit prononcer à Strasbourg son discours annuel sur l'état de l'Union. En cette rentrée très tendue, à Bruxelles et dans plusieurs Etats membres, les débats en plénière promettent d'être très houleux.

Karl De Meyer (Bureau de Bruxelles)